

Image not found or type unknown



Facture demandé 1 ans et 8 mois après

Par **kazuya87**, le **03/06/2009** à **18:10**

Bonjour,rrn
en octobre 2007 j'ai prit des leçons de conduite moto a mon auto école.rn
Je leur avait versé un acompte de 150€rn
A ce jour je n'ai jamais reçu de facture.rn
Aujourd'hui l'auto école m'appelle en me demandant de régler la somme de 600€rn
Cela fait plus de 1 an et demi. Ont-ils le droit de me demander la somme ci-dessus alors que je n'ai absolument rien reçu comme facture de leur part.rn
Suis-je dans l'obligation de les payer ?rn
quels sont mes recourt ?rn
Merci d'avance.rn
Très cdt.